

Le pouvoir constituant dérivé est-il véritablement souverain ?

Par **city1**, le **15/11/2014** à **23:32**

Bonsoir,
aujourd'hui, j'ai eu en partiel le pouvoir constituant dérivé est il véritablement souverain ?

j'ai fait comme plan

I Des limites de fond et de forme

- a) une constitution rigide
- b) des règles constitutionnelles contraignantes (art 89 de la constitution)

II Des limites institutionnelles

- a) les parlements (modalité de révision restreinte, accord des 3/5 du congrès)...
- b) une limite exercée par le peuple (si la loi représente la volonté générale article 6 de la DDHC, les lois relatives à la révision émanent indirectement du peuple. Par ailleurs, possibilité conformément à l'art 11 d'instaurer un référendum

Des avis ? merci d'avance :)

Par **city1**, le **16/11/2014** à **13:30**

Des avis ? merci d'avance [smile3]

Par **city1**, le **23/11/2014** à **10:52**

des avis ? :)

Par **vic_38**, le **30/11/2014** à **09:32**

c'est bien je pense sauf que ton II est aussi du fond et de la forme donc change le titre, le a et le b vont ensemble. Change le titre de ton II car tout est institutionnel en constit et ce que tu as mis entre parenthèses sont plus des exemples que des arguments